

Communiqué de presse
10 octobre 2023



« Transitions Pro en Auvergne Rhône-Alpes révèle les résultats de son Panorama de la transition professionnelle »

Organisme référent pour la reconversion professionnelle, Transitions Pro Auvergne Rhône-Alpes a analysé les données de près de 24 000 dossiers de candidats à la reconversion professionnelle, reçus depuis sa création en 2020, réalisant ainsi une véritable photographie des parcours de transition professionnelle.

Depuis quelques années, le monde du travail connaît un profond bouleversement, provoqué à la fois par des événements d'actualité et des tendances de fond : crise sanitaire, accélération des mutations écologiques et numériques, recul du départ en retraite, secteurs en restructuration... A cela s'ajoutent, une modification des aspirations des salariés et une crise du recrutement qui touche de nombreux secteurs.

Autant de facteurs qui font de la reconversion professionnelle un enjeu important pour l'emploi.

Dans une enquête de France Compétences (organisme public régulateur de la formation professionnelle) 37% des personnes déclaraient en 2021 avoir réalisé au moins une reconversion au cours de leur parcours professionnel.

Ce chiffre témoigne d'un véritable besoin économique et social en la matière : les parcours professionnels se conjuguent désormais au pluriel.

Un panorama à 360° grâce à une importante masse de données

Le nombre important de données récoltées en 3 ans par Transitions Pro Auvergne Rhône-Alpes permet de dresser un tableau significatif de la transition professionnelle des salariés dans la région.

Cette analyse se base ainsi sur 23 794 projets reçus entre janvier 2020 et juillet 2023, que ceux-ci aient été acceptés ou refusés.

Parmi ces projets, ceux présentés dans le cadre du Projet de Transition Professionnelle (PTP) sont majoritaires (50,33%), juste devant ceux inscrits dans le cadre du dispositif démissionnaire (plus de 44%).

Deux motivations principales : sens et valeurs, équilibre et qualité de vie

La démarche de changer de métier nécessite une forte motivation, tant elle engage le salarié en termes de temps et d'investissement personnel.

Parmi les motivations avancées, on note que la **quête de sens et la recherche de valeurs** sont très présentes. Les candidats désirent exercer un emploi ressenti comme utile, voire épanouissant, en accord avec leurs valeurs.

Autre motivation très présente : **l'amélioration de leurs conditions de travail**. Les candidats évoquent alors les contraintes de leur situation actuelle (stress, surcharge de travail, ennui). Ils aspirent à une meilleure qualité de vie, à un équilibre et un bien-être au travail.

Plus inattendu est le désir exprimé par les candidats de **créer ou de reprendre une entreprise**. Au-delà d'un simple changement de métier, ils souhaitent, dans ce cas, opérer un véritable virage professionnel. Enfin, un **problème de santé** peut déclencher la nécessité de se reconvertir.

Profil des reconvertis en bref

La proportion des candidats est quasiment équilibrée entre les sexes, avec 54% des projets déposés par des femmes. La tranche d'âge la plus représentée est celle des 30/50 ans avec 76% des candidats. Cependant, si les moins de 30 ans ne représentent que 15% de la demande, leur part a progressé de 2 points en 3 ans.

Quant au profil CSP, les employés représentent 58% des projets, contre 17% pour les ouvriers et 11% pour les cadres.

Trajectoires : d'un secteur de départ....

Le secteur de la santé humaine et de l'action sociale (hôpital, aide à domicile, maison de retraite...) représente le premier pourvoyeur de demandes de reconversion avec 23% de candidats qui en sont issus, puis vient le commerce (grand distribution) avec 17%, et les industries manufacturières pour 14% des candidats.

..... à un secteur d'arrivée

Les métiers de support à l'entreprise (comptabilité, secrétariat, informatique...) (27%), de services à la personne et à la collectivité (12%), de la santé (12%), de la construction (8%) et ceux du transport (8%) constituent les secteurs les plus demandés par les candidats à la reconversion.

A noter que la reconversion ne nécessite pas toujours de changer d'entreprise, puisque **21% des candidats envisagent de conduire leur projet dans l'entreprise où ils travaillent déjà**. C'est notamment le cas pour les métiers d'aide-soignant et d'infirmier, du transport ou de l'informatique.

La création ou reprise d'entreprise : se reconvertir autrement

Si la reconversion est souvent appréhendée comme un simple changement de métier au sein du statut de salarié, les faits démentent cette idée préconçue.

En effet, **la création ou la reprise d'entreprise constituent 42% des projets** présentés à Transitions Pro Auvergne Rhône-Alpes.

Cette démarche est alors majoritairement initiée dans le cadre d'un dispositif démissionnaire (76%), et à 24% via un PTP.

Dans 88% des dossiers, il s'agit d'une création d'entreprise. Celle-ci se réalise essentiellement dans les métiers de service, dans la construction, la restauration ou les activités financières et d'assurance.

Elle concerne en majorité des salariés non-cadres (77%)

Des reconvertis satisfaits de leur démarche

Six mois après la fin de leur formation, 82% des reconvertis occupent un emploi, au sein duquel ils sont 74% à percevoir un salaire supérieur ou équivalent à celui reçu avant leur reconversion professionnelle.

En conclusion, **97% des reconvertis déclarent qu'ils recommenceraient cette démarche de formation** et sont prêts à conseiller à leurs proches de se lancer dans l'aventure.

A propos de Transitions Pro ARA

Créé en 2020, **Transitions Pro Auvergne Rhône-Alpes** est l'**acteur référent et unique financeur de la mobilité et la reconversion professionnelle** dans la deuxième région de France.

Organisme paritaire qui regroupe syndicats de salariés et organisations d'employeurs, il apporte expertise et financement aux salariés désireux de faire évoluer leur vie professionnelle, ainsi qu'aux entreprises qui ont besoin d'accompagner la mobilité de leurs collaborateurs et de répondre à leurs besoins. Il conseille et oriente les salariés du secteur privé dans leur désir de reconversion professionnelle, accompagne les candidats pour bâtir un projet viable et adapté finance leur reconversion grâce à des formations et conseille les entreprises pour la mobilité de leurs salariés et leurs besoins de recrutement.

L'action de Transitions Pro se déploie via quatre dispositifs et une certification : le Projet de Transition Professionnelle, le dispositif démissionnaire, la Validation des Acquis de l'Expérience, Transitions collectives, et la certification (CléA).

Pour rappel, chiffres d'activité de Transitions Pro en 3 ans :

23 794 projets de reconversion déposés

130 814 appels réceptionnés

122 927 messages reçus

www.transitionspro-ara.fr

Contact Presse - Nathalie Demichel - tél. 06 86 62 27 62 - n.demichel@mesrp.fr